

SOMMAIRE

PAGE 2

**PREMIER BILAN DE NOS
10 ENGAGEMENTS**

PAGE 3

**RÉUNION INTERSYNDICALE
À PARIS**

~

**GROUPE DE TRAVAIL
BOUCHERIE-VOLAILLE
À LYON**

PAGE 4

L'UNSA ET VOUS

- Bulletin d'adhésion

- Coordonnées des contacts et
représentants UNSA dans vos
régions

L'ÉDITO De Christophe Lopez



Chers collègues, les réunions mensuelles des Comités Gérants offrent trop souvent un triste spectacle et vous privent d'informations qui me semblent importantes. Voici pourquoi et comment.

Tour à tour, les organisations syndicales votent contre la diffusion des comptes-rendus : les uns pour que vous ne puissiez pas lire une déclaration ou une attaque, et les autres parce qu'ils ne reconnaissent pas la légitimité du Comité, pour des raisons idéologiques, mais acceptent d'y siéger, posent des questions et font des déclarations pour finalement ne pas voter leur diffusion (un comble !), vous offrant au passage une piètre image de notre travail. Ces comportements répondent souvent à des consignes de votes : à l'UNSA, nous n'en avons aucune et chacun de nos élus votent librement en appréciant la situation qu'ils rencontrent.

La non-diffusion des comptes rendus est grave parce que vous n'êtes pas informés de ce qui se dit en comité. Personnellement, je suis pour la diffusion systématique des comptes-rendus car je sais que vous êtes en mesure de dissocier le bon du mauvais. Je ne comprends d'ailleurs pas pourquoi il n'est pas obligatoire de diffuser systématiquement le contenu de nos débats. Visiblement, en refusant cette diffusion, certains ne vous croient pas suffisamment cérébrés pour pouvoir juger par vous-même : je vous laisse apprécier...

À l'UNSA, nous pensons que la solution est d'enrichir les règles de bon fonctionnement des Comités, sorte de règlement intérieur, pour permettre aux présidents et secrétaires d'exclure toute déclaration belliqueuse ou attaque personnelle et ce qui ne relève pas des compétences des Comités.

La deuxième cause de désinformation dont vous êtes victimes est la « censure » exercée lors de la rédaction des comptes-rendus de séance. Ceux-ci ne reflètent pas suffisamment la réalité des débats et, quand ils sont diffusés, vous arrivent très lisses. Sachez qu'en réalité beaucoup de sujets sont abordés, comme le comportement de certains directeurs commerciaux en magasin, les crédits non-validés lors des inventaires, ou encore la différence des charges de travail entre enseignes à chiffres d'affaires comparables donc à rémunérations comparables. Mais ils sont trop souvent occultés dans les comptes-rendus.

Entre les « idéologues » toujours contre, les « censeurs » pour pas faire de vagues, et la direction satisfaite de nous voir se crêper le chignon au lieu de faire vivre le débat et avancer les idées, l'UNSA, appelle à une prise de conscience de chacun. Trop de choses restent à faire et le temps passe...

Cependant, et pour finir mon intervention sur une note positive, je vous présente au nom de l'UNSA tous mes vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches, et de bonnes affaires à toutes et tous pour cette nouvelle année 2016.

Comme promis, voici le premier bilan des avancées de nos 10 engagements pris lors des élections syndicales de 2014.

Bien évidemment, l'UNSA est mobilisé sur d'autres sujets tout aussi importants (exemple : la situation des gérants sous l'enseigne Leader Price Express qui gagnent moins que leurs collègues des autres enseignes à volume de travail équivalent).

Nos engagements (Juin 2014) :

1- Augmentation du taux de commission et du minimum garanti



Le minimum garanti a été réévalué mais l'augmentation du taux de commission a été refusée sous le prétexte de l'investissement massif dans les magasins. Nous renouvelerons notre demande au printemps.

2- Prise en compte de la démarque inconnue



La direction considère que la démarque inconnue n'existe pas et n'ouvre même pas le dialogue sur ce sujet. Nous forcerons le débat !

3- Mise en place de véritables états des lieux dans les logements de fonction et prime systématique pour les gérants qui ne peuvent pas en bénéficier



À notre demande, la direction a rappelé aux régions que l'état des lieux doit être systématique. Le logement de fonction étant un élément de notre rémunération, tout gérant n'en bénéficiant pas peut exiger une prime compensatrice : faites-vous aider par vos représentants de l'UNSA.

4- Généralisation de la prise en charge par Casino des systèmes de surveillance indispensables aujourd'hui



Grâce à notre revendication, nous avons obtenu de la direction un déploiement pluriannuel de la vidéosurveillance, et sommes dans l'attente de la liste exhaustive de son état d'avancement. Nous vous tiendrons informés de son évolution.

5- Instaurer un vrai dialogue social avec la direction Casino : stop aux rapports condescendants et place à un dialogue décomplexé



Vos votes ont placé l'UNSA au cœur des débats : lors des échanges avec la direction, qu'il s'agisse de M. Doré, M. Delaune, M. Vilcot, ou les directeurs régionaux, nous adoptons un dialogue clair, déterminé, et sans complaisance.

6- Prime par demi-journée travaillée pendant les jours fériés



La direction nous rétorque que la rémunération est suffisamment attractive pour inciter l'ouverture des magasins les jours fériés. À l'UNSA, nous savons qu'une incitation financière serait profitable à tous. Nous ne lâcherons pas !

7- Livraison à domicile : aide dès le 1er euro livré



À l'initiative de l'UNSA, le seuil pour obtenir l'aide mensuelle a été abaissé de 750€ à 500€ de livraisons, avec une revalorisation de 2€ par tranches.

8- Refonte du système d'aide à l'entretien des magasins (hygiène et sécurité)



La direction a découvert grâce à la revendication de l'UNSA qu'elle alloue 30,50€ par mois pour l'entretien du magasin et l'habillement de tous ceux qui y travaillent. C'est très insuffisant et la direction a promis de s'y pencher.

9- Remise en question complète du budget des comités



Les représentants UNSA sont présents à des postes clés des comités dans trois régions sur quatre, et œuvrent activement à l'utilisation des budgets au bénéfice de chaque gérant, mais certaines régions doivent faire mieux...

10- Développement d'un outil informatique adapté à notre époque



La direction nous promet dès 2016 un Portail plus fonctionnel et une tablette numérique pour la prise de commandes avec visuel produits, prix de vente, nouveaux produits, historique, et peut-être même pour imprimer nos bons de livraisons ! Les faits seront-ils à la hauteur de l'annonce ?

Cela fait 18 mois que vous nous avez fait confiance. Comme promis, chacun de nos 10 engagements sont constamment remis au centre des débats et, comme vous pouvez le constater, bon nombre d'entre eux sont en bonne voie d'accomplissement.

Comptez sur nous pour toujours défendre l'intérêt des gérants et faire évoluer notre métier auquel nous croyons !

Réunion intersyndicale sur le dialogue social

Les organisations syndicales représentatives ont été invitées par M. Doré et M. Vilcot à se réunir à Paris le 23 octobre 2015. Toutes sont venues sauf la CGT. Cette rencontre avait comme objets la dérive du respect des personnes et des élus, dont se sont plaints les organisations FO et CGC par un courrier à la direction, et le durcissement des attaques contre notre statut et l'accord collectif de 1963.

En voici les principaux points :

- Les organisations ont unanimement affirmé leur attachement à notre statut et à l'accord collectif, mais avec une volonté marquée de le faire évoluer.
- L'importance d'un dialogue social respectueux a été réaffirmée, avec la volonté de mettre un terme aux mises en cause d'ordre personnel des acteurs sociaux qui œuvrent dans l'intérêt général de façon légitime. Dans cette optique, une évolution des règles de bon fonctionnement en véritable règlement intérieur a été proposée pour permettre aux présidents et secrétaires d'exclure des débats ou déclarations aux Comités les attaques belliqueuses ou diffamatoires, et tout ce qui ne relève pas de ses compétences.
- Dans une volonté de vigilance sur tous ces sujets, une nouvelle réunion intersyndicale sur le dialogue social aura lieu au premier trimestre 2016.
- L'UNSA a demandé une plus grande sollicitation des organisations syndicales par la direction pour réfléchir, lors de réunions de travail, sur des sujets qui concernent notre métier. Nous avons été rejoints par les autres organisations participantes et un rendez-vous pour le 30 novembre 2015 à Lyon a été pris pour une première réunion de travail sur la freinte et la boucherie-volaille.

Réunion de travail sur la freinte boucherie-volaille



À l'initiative de l'UNSA, une réunion de travail sur la freinte de la boucherie-volaille a été organisée le 30 novembre 2015 à Lyon, en présence de M. Vilcot et M. Vigouroux pour Casino et de deux personnes par organisations syndicales représentatives, Guy Bonnin et Christophe Lopez pour l'UNSA.

Une présentation générale du secteur de la viande en France, très intéressante à mesure que les « slides » avançaient, nous a été projetée, et des échanges nourris ont eu lieu. Puis, nous avons été informés de la mise en place d'un nouveau conditionnement de la viande sous vide, totalement transparent et estampillé d'un prix rond comme pour les fruits et légumes, même si son positionnement sera haut de gamme.

Les organisations syndicales ont apporté plusieurs propositions :

- Une Publicité sur le Lieu de Vente (PLV) spécifique à la viande, modulable selon que le magasin veuille dédier une ou plusieurs étagères à la boucherie-volaille, que nous avons nommé le « coin boucherie ».
- Un élargissement de la gamme viande en surgelé de manière à avoir une réponse client toute l'année (exemple : merguez surgelés au mois de décembre lorsque pas disponible en frais).
- La sortie de la viande de la freinte, proposition la plus importante défendue clairement encore une fois par l'UNSA. Elle permettrait d'inciter les gérants à en vendre plus largement et, nous en sommes convaincus, l'explosion des ventes de cette famille de produits. Nous avons même proposé à la direction, qui semble frileuse à cette idée, de l'expérimenter sur quelques magasins.

Si, comme nous le pensons, sortir la viande-volaille de la freinte donne de bons résultats, nous pourrons, forts de ce succès, demander au Groupe Casino d'élargir à d'autres familles de produits la réflexion sur les freintes.

La direction a pris note de toutes ces propositions et nous fera part de sa décision avant la fin du premier trimestre 2016.

Une question ? Un problème ? Sollicitez vos contacts et représentants dans vos régions :

Région Sud-Ouest :

Jean-Louis MENENDEZ, Délégué Syndical
Téléphones : 05.61.98.82.70 / 06.84.52.55.73
Email : menendez.g@hotmail.fr

Pierre SERENA, Représentant Syndical
Téléphone : 05.58.73.57.93

Joël MARTINET, Délégué du Personnel
Téléphone : 05.59.67.70.70

Cédric CHABROT, Représentant Syndical
Téléphones : 05.53.30.20.06 / 06.30.82.37.42
Email : virginie.chabrot@orange.fr

Région Nord :

Pascal FEUILLET
Téléphone : 06.75.66.49.44
Email : feuillet.pascaux@orange.fr

Daniel MARTIN
Téléphone : 03.86.65.31.10

Région Centre :

Guy BONNIN, Délégué Syndical
Téléphones : 03.85.54.48.97 / 06.63.62.44.73
Email : guy.bonnin1@wanadoo.fr

Alain TOPNOT, Délégué du Personnel
Téléphone : 06.47.29.27.20
Email : alain.topnot@gmail.com

Gérard NECTOUX, Représentant Syndical
Téléphone : 06.98.68.43.97

Didier LIETAR, Représentant Syndical
Téléphones : 04.74.51.30.26 / 06.78.77.51.49
Email : didier.lietar@wanadoo.fr

Région Sud-Est :

Christophe LOPEZ, Délégué Syndical Central
Téléphones : 04.91.60.54.08 / 06.59.63.39.09
Email : lopezcfa@gmail.com

Magali LECOINTE, Représentante Syndicale
Téléphones : 04.94.37.82.39 / 06.10.55.25.83
Email : magali.lecointe@sfr.fr

Frédéric AUBRY, Délégué du Personnel
Téléphones : 04.76.36.55.86 / 06.89.68.44.16
Email : frederic.aubry16@wanadoo.fr

Philippe FAUCHER, Représentant Syndical
Téléphone : 04.91.51.09.50
Email : philippe.faucher0628@orange.fr

Abilio HENRIQUES, Délégué syndical
Téléphone : 06.98.20.89.12
Email : henriques-abilio@bbox.fr



Adhérez à l'UNSA Casino pour l'année 2016 en remplissant ce coupon et adressez-le à :
Christophe LOPEZ, SPAR 33 Avenue de Saint-Louis 13015 Marseille

- Mono-gérance et/ou au minimum garanti : 62€ (après la réduction ou le crédit d'impôt : environ 22€)
- Gérance au-dessus du minimum garanti : 80€ (après la réduction ou le crédit d'impôt : environ 28€)

Nom, Prénom :

Adresse personnelle :

Téléphone(s) : / Email :

Adresse du magasin :

Téléphone du magasin : Date : / / Signature :